

Montreuil, le 04/04/2017

Compte rendu GT

Formation professionnelle du 21 mars 2017

La CGT Finances Publiques condamne une nouvelle fois l'attitude du Directeur Général qui vise à saborder le dialogue social. Le recul sur les droits à défense des agents par les représentants des personnels est en lien direct avec la destruction des droits et garanties.

Le sujet de ce groupe de travail étant la formation professionnelle, la CGT demande à la direction de l'ENFiP de ne pas occulter les particularités de cette direction dans les discussions sur le dialogue social local.

Ce groupe de travail a très mal commencé, avant même de laisser les organisations syndicales exprimer leurs propos liminaires, la direction a confirmé ses annonces de fin de CTR du 16 janvier dernier :

- tous les concours (interne et externe) pour accéder à une catégorie seront organisés le même jour dès 2019 ;
- la limitation du nombre de passage des concours à 5 fois est envisagée pour la même année, les décrets étant en expertise juridique pour réécriture.



La CGT a dénoncé fortement ces reculs encore une fois imposés par la Direction sans discussion possible. Elle a demandé à la Direction si elle était prête à assumer ses positions et à travailler avec des équipes qui potentiellement auraient beaucoup moins de perspectives d'évolution. Elle a posé la question d'emblée de savoir si ce GT allait être un monologue social à marche forcée ou une vraie discussion avec des marges de manœuvre...

La CGT a rappelé que la formation professionnelle est un investissement sur l'avenir, or depuis plusieurs années elle n'est considérée que comme une charge budgétaire par l'administration.

La CGT regrette également l'aspect factuel des documents concernant le bilan de la formation professionnelle, et surtout dénonce les reculs inacceptables contenus dans les propositions concernant les nouvelles scolarités.

Des efforts considérables sont demandés aux personnels de la DGFiP depuis des années. Efforts qui sont d'ailleurs assumés par les agents, l'administration s'étant toujours appuyée sur leur conscience professionnelle. Demain il leur sera encore demandé de pallier aux continuelles suppressions d'emplois, d'assumer l'arrivée du prélèvement à la source, du RIFSEEP etc. Les mesures annoncées montrent encore une fois la belle et grande considération de la DGFiP envers ses agents !!

Suite à ces propos liminaires, les réponses de la direction sont floues et insatisfaisantes.



Bilan de la formation professionnelle :

1. Recrutement :

La CGT remet en place la direction sur la mise en place de la cartographie des centres d'examens. La direction essayant de s'en sortir en parlant de manque de places et de débordement, la CGT rappelle que cette circulaire a été mise en place sous couvert d'une meilleure organisation : il s'agissait donc que les centres d'examens soient réservés en fonction du nombre de candidats à concourir, et non pas que les candidats soient répartis en fonction de la capacité d'accueil des centres. La CGT dénonce le non respect du périmètre géographique en Île-de-France !

La CGT a revendiqué des recrutements plus importants, En effet, aux suppressions d'emplois se rajoutent désormais des vacances sur nombre de postes, le recrutement en constante diminution s'avérant insuffisant par rapport aux postes existants.

La CGT demande un bilan des recrutements sans concours (Pactes, contractuels handicapés ...), bilan complètement absent des documents.

2. Préparation aux concours :

Suite au durcissement des conditions d'inscription aux préparations, la CGT constate la diminution du nombre de préparants.

Les Classes Préparatoires d'Intégration (CPI) ne font pas l'objet d'un réel bilan alors que la CGT le réclame depuis leur création. Cette formation doit être prise en compte dans le recrutement des chargés d'enseignement.

3. Formation initiale :

Dans les documents transmis par l'administration, comme dans l'enquête détaillée faite par la CGT, la formation initiale est jugée globalement satisfaisante, même si elle peut et doit être améliorée. Elle est jugée trop dense sur le temps impartis et insuffisamment professionnalisante.

Pour la CGT c'est donc un non sens de réinitialiser complètement ces formations initiales, en faisant complètement abstraction de ce qui fonctionne dans les scolarités actuelles.

La CGT a invectivé la direction sur l'absence de bilan de certaines formations initiales, et surtout celle des agents C.

Le lien entre la formation initiale et la formation continue manque cruellement dans ce bilan.

4. Accompagnement social des C :

Le bilan de l'administration est scandaleux par son manque d'objectivité ! La CGT a réaffirmé que c'est le public le moins bien accueillis à la DGFIP.

C'est bien l'administration qui a décidé de nommer la formation de 6 semaines des agents C « formation initiale » et qui a engendré l'application du décret sur les indemnités de scolarité. Dans les faits, avec environ 28€ par jour pour se loger et se nourrir, la formation initiale des C est devenue payante !

Aujourd'hui certains renoncent au concours, car ils n'ont pas les moyens ou demandent des prêts bancaires pour entrer à la DGFIP.

La CGT exige que l'administration revoit sa copie sur le sujet.

La CGT a rappelé que les agents C, ces dernières années, ne bénéficiaient plus d'aucune prise en compte de leur situation familiale et ou personnelle pour les affectations en écoles. Elle a rappelé les agents C ne sont pas des numéros, pions ou autres statistiques de recrutement mais bien des femmes et des hommes !

5. Agents recrutés par voie de Pacte :

Aucun bilan de la formation des Pactes n'a encore été fait, à l'instar de la formation des agents C.

La CGT rappelle que ayant déjà une rémunération bien inférieure à celle des agents C, il est inadmissible que les directions locales, sous prétexte de problèmes de budget en fin d'année, se permettent de rémunérer les agents Pactes par acomptes les premiers mois !!

Le contenu de la formation, même si la CGT en a salué la forme, reste déséquilibrée dans son contenu et exigeante. L'ENFiP ne doit pas mettre ces stagiaires en difficulté, car même si cette formation n'est pas évaluée par des notes, les évaluations littérales sur chaque dossier de stagiaires ont un impact sur leur titularisation.

➤ **La CGT rappelle la nécessité de faire un vrai bilan de leur formation, y compris de celle ré-internalisée « pré-pacte ».**

➤ **La CGT demande à l'administration un réel bilan des Classes préparatoires intégrées et de l'apprentissage.**



6. Orientations numériques et innovation pédagogiques :

Les offres de quiz, examens auto corrigés et autres tests sont plébiscitées par les stagiaires. En ce sens le numérique peut présenter une amélioration de l'offre pédagogique.

La CGT réaffirme ses réserves concernant l'optionnalité.

Si elle peut admettre cette méthode concernant les 4 premiers cours de comptabilité générale, la CGT exige que ce soit limité à ce seul domaine et uniquement que sur les 4 premières séances. Une formation à la carte ne peut que favoriser encore plus d'individualisme en cassant la solidarité dans les groupes, le travail en équipe et la mutualisation, elle pose également des problèmes d'équité au niveau du temps de travail.

Concernant l'accentuation des intervenants extérieurs à l'ENFiP, la CGT demande des retours objectifs sur leurs interventions. La CGT questionne également sur leur recrutement, quels partenariats sont passés, sont-ils rémunérés ? Et surtout la question de la pertinence se pose, par exemple inviter un commissaire aux comptes plutôt que des huissiers du trésor se justifie comment ?

7. Formation continue :

La formation continue est en diminution constante, même si on occulte les effets des campagnes de formations obligatoires (comme la déontologie) qui ont tendance à falsifier le bilan.

La CGT soulève le fait que ce sont les agents C qui bénéficient le moins de la formation continue, alors qu'ils ont déjà une formation initiale insuffisante.

La CGT dénonce cette diminution qui s'explique de plus en plus par l'impossibilité des agents de suivre des formations soit par nécessité de service, soit par manque de temps... Ces motifs sont directement liés à l'insuffisance des emplois dans notre administration.

La CGT précise que le bilan de la formation doit faire le lien formation initiale formation continue.

Le passeport des vérificateurs est un bon exemple de ce lien, il aurait été pertinent d'en avoir le bilan.

La CGT a dénoncé l'iniquité en matière de formation continue concernant des formations IGPDE uniquement accessibles aux personnels de centrale.



8. La @-formation :

La CGT rappelle que la e-formation ne doit être dispensée que pour un pré-requis ou en complément de stages présentiels. Les retours sur la e-formation ne sont absolument pas encourageants.

9. Synergie :

La CGT exige que la synergie doit se faire uniquement sur le réel volontariat des chargés d'enseignement, elle ne doit pas être juste à l'initiative de l'administration ou être basée sur du volontariat « forcé ».

10. DIF :

Le DIF est massivement utilisé à la DGFiP pour la préparation des concours internes, la CGT estime que ce n'est pas l'objectif de ce dispositif. Les agents ne sont pas bien informés sur ce sujet. La CGT demande une campagne d'information.

Les réponses de l'administration à toutes ces revendications restent vagues et ne varient pas des fois précédentes. La CGT portent ces revendications depuis des années.

Fiche 2 : Chantier de la formation professionnelle

Règles de 1^{ères} affectations des inspecteurs et délai de séjour

Pour la CGT, ré introduire un mouvement de 1^{ères} affectations va reproduire les effets déjà fortement dénoncés avant la fusion. Il s'agit purement et simplement, quel que soit le parcours interne ou externe, de repartir à zéro et de passer après le mouvement général.

Les lauréats de concours devront donc se contenter de faire des choix sur une liste des postes restés vacants après le mouvement général.

Pour la CGT Finances Publiques, les droits des agents n'ont jamais connus un tel recul !

Les réponses de l'administration sont provocantes, partant de statistiques des années précédentes, d'après elle seuls 37 % des futurs stagiaires seraient lésés ... une broutille !

Face à ce mépris total des agents de la part de la DG, la CGT Finances Publiques et toutes les autres organisations syndicales ont décidé de quitter le GT en demandant à l'administration de revenir sur ses propositions.

Le prochain GT est prévu le 12 juin prochain.